

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques

Jour 2

Durée de l'épreuve : **4h00**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte **5** pages numérotées de **1/5** à **5/5**.

**Le candidat traite un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2
ET l'étude critique de documents.**

Répartition des points

DISSERTATION	10 POINTS
ÉTUDE CRITIQUE	10 POINTS

Le candidat traite un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précise sur la copie le numéro de sujet choisi pour la dissertation.

Dissertation – Sujet 1

Changement climatique et sociétés, depuis le Moyen Âge.

Dissertation – Sujet 2

Existe-t-il, depuis le XIX^e siècle, une politique française de préservation et de valorisation du patrimoine ?

Le candidat traite l'étude critique de documents suivante.

Étude critique de documents : Les défis de la construction de la paix.

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous soulignerez les continuités et les ruptures entre le système westphalien et les tentatives de maintien de la paix de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006).

DOCUMENT 1

La guerre de Trente Ans et les traités de Westphalie qui la concluent donnent naissance à une nouvelle pensée politique [...]. Le temps des guerres de religion laisse place à celui des monarchies absolues. Le différend confessionnel¹ est peu à peu remplacé par l'idée du règlement civil des crises avec la recherche d'un *statu quo* entre les États [...].

- 5 La guerre de Trente Ans marque aussi largement les esprits par sa violence débridée et l'avènement d'une crise morale et spirituelle. La souffrance des populations civiles va de pair avec des pertes démographiques importantes [...] : entre 1618 et 1648, l'Empire² perd [plus d'un] tiers de sa population totale (de 17 millions en 1618 à 10 millions en 1650) [...].

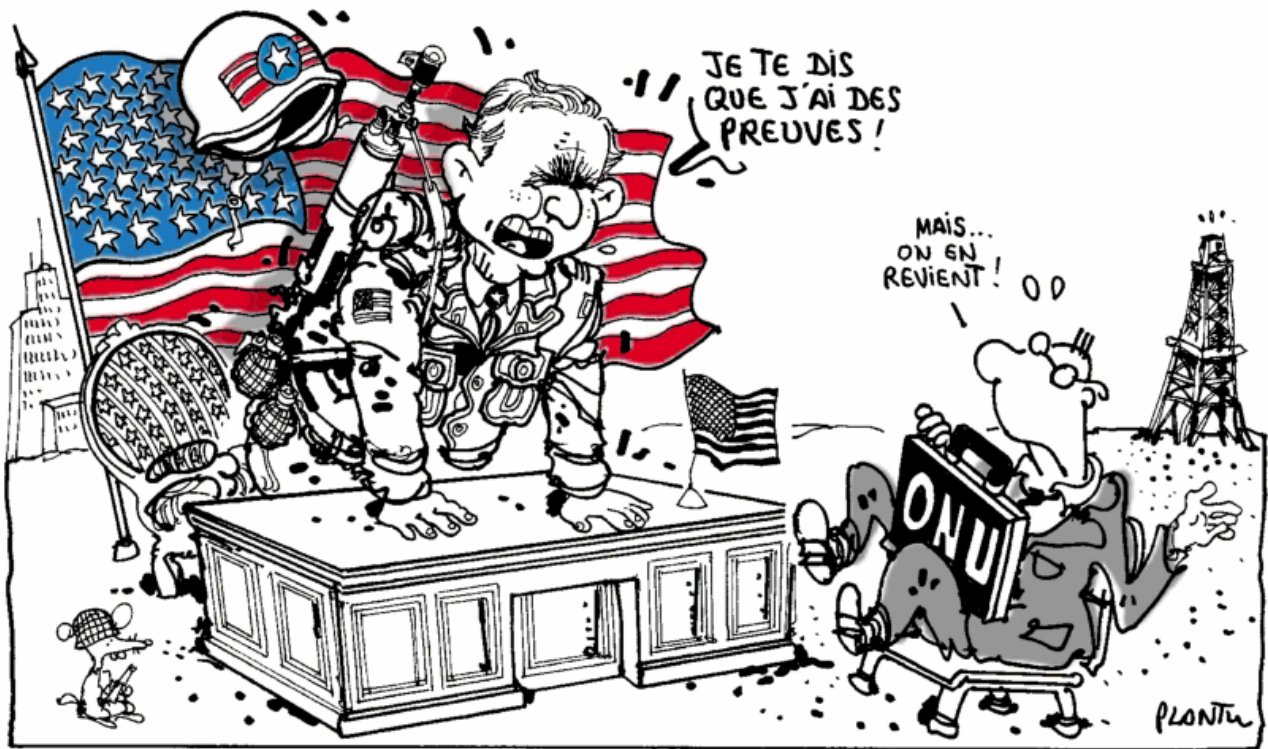
- 10 La guerre de Trente Ans transforme donc les relations internationales en imposant deux éléments clés : l'équilibre des puissances et la négociation diplomatique. Cette pensée s'articule autour de l'importance donnée au droit, à commencer par le droit des gens qui conditionne les relations entre les individus et l'État [...]. Le choix de l'équilibre, de la mesure, se retrouve aussi sur l'échiquier européen où s'élabore un système juridique original qui définit la souveraineté nationale. Maîtres chez eux et à l'intérieur de leurs
- 15 frontières, les États doivent en revanche accepter une forme d'égalité dans les relations qu'ils entretiennent les uns envers les autres. La norme qui s'établit invente une première forme de droit international. Paradoxalement, cela inaugure le règne des coalitions contre le plus puissant afin d'empêcher toute hégémonie trop prononcée.

Guillaume Lasconjarias, « Guerre de Trente Ans : vers l'équilibre des puissances », *Sciences Humaines*, novembre-décembre 2018, pp. 64-67, extrait cité pp. 66-67.

¹ « Différend confessionnel » : conflit religieux.

² Empire : il s'agit du Saint empire romain germanique.

DOCUMENT 2



Dessin de presse de Plantu, Une du journal *Le Monde* du 29 janvier 2003 relative à la visite des inspecteurs de l'ONU lors de la crise irakienne.